



Le portage
de repas est
un service du
Sicoval destiné à
favoriser
le maintien à do-
micile



Contacts :

Service de portage de repas à domicile du Sicoval

Accueil du public

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h

Résidence Autonomie Les Claires Fontaines
Pôle dépendance
6 rue Jean Ingres
31320 Castanet-Tolosan

Tel. 05 81 76 24 78 - Fax. 05 81 76 24 81
portage.repas@sicoval.fr

Service de
portage de repas
à domicile
du Sicoval

Le service de portage de repas à domicile, c'est ...

- facile, pratique et agréable
- selon vos besoins
- 6 plats, livrés à domicile
- du lundi au dimanche (samedi pour Ramonville)
- prix selon vos revenus
- inscription auprès du service ou de votre mairie

Comment fonctionne ce service ?

- Une fois votre dossier complet, chaque début de mois, **vous recevez les menus du mois suivant** et vous avez une dizaine de jours pour faire votre choix tranquillement.
- Le Sicoval vous livre votre repas tous les matins, du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés le vendredi).
- Vous pouvez **annuler ou ajouter** une commande dans un délai de **48h** en le signalant au service.
- Chaque début de mois suivant, vous recevez votre facture.



Composition d'un menu :

- potage (selon les communes)
- entrée
- plat principal
- légumes
- fromage
- dessert
- pain



Qui peut bénéficier de ce service ?

- Les personnes **bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie** (groupe Iso Ressource GIR entre 4 et 1)
- Les personnes **âgées de 75 ans et plus**, quel que soit leur état de santé
- Les personnes **handicapées** (justificatif du handicap de la Maison départementale des personnes handicapées - MDPH)
- Les personnes **de plus de 60 ans en sortie d'hospitalisation** et dans l'impossibilité de préparer le repas pour une durée maximale de 3 mois.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font **auprès du service** (contacts ci-dessous) ou auprès de **votre mairie**.